



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 16 janvier 2024

### **RENTRÉE SCOLAIRE 2024 : 110 EMPLOIS ET MOYENS D'ENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRES DANS L'ACADEMIE DE MONTPELLIER**

Mardi 16 janvier 2024, Sophie BEJEAN, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités a présenté, aux côtés d'Isabelle CHAZAL, Secrétaire générale d'académie, les priorités et les moyens d'enseignement alloués pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025.



Ces moyens déclinent les orientations et les mesures nouvelles annoncées en comité ministériel en décembre dernier. Elles se traduisent par une nouvelle augmentation des moyens d'enseignement, une constante depuis 2018.

**L'académie de Montpellier compte ainsi parmi les cinq académies métropolitaines les mieux dotées tant dans le premier degré que dans le second.** Ainsi pour cette rentrée 2024, les moyens d'enseignement sont **en progression significative** par rapport à 2023.

#### **LE PREMIER DEGRÉ : nouvelle amélioration du taux d'encadrement**

Malgré une diminution attendue à la rentrée des effectifs (baisse d'environ 1 370 élèves, soit 0.6% de la population scolaire), le premier degré bénéficiera d'une augmentation de 10 emplois, ce qui améliorera le taux d'encadrement des élèves en classe et permettra notamment :

- de parachever le dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire, engagé depuis la rentrée 2020 ;
- de poursuivre le plafonnement des classes à 24 en CP, CE1 et Grande Section ;
- d'atteindre un taux d'encadrement inédit avec **6,09** professeurs pour 100 élèves, contre 5,98 en 2023 ;
- de renforcer les capacités de remplacement ;
- de soutenir les écoles rurales ;
- d'ouvrir des dispositifs ULIS pour l'école inclusive.

**Dans le 1<sup>er</sup> degré, les moyens d'enseignement sont en constante augmentation depuis 2017 :**

- +488 équivalents temps plein alors que les effectifs ont diminué de près de 8 900 élèves.

#### **CONTACT PRESSE**

Académie de Montpellier – Région Académique Occitanie

communication@ac-montpellier.fr

Marion Redwitz, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Clémentine Marcet, directrice adjointe de la communication : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 16 janvier 2024

**Evolution des moyens d'enseignement du 1er degré par département**

	Prévision des effectifs d'élèves en 2024	Evolution des effectifs en baisse à la rentrée 2024	Variation des moyens d'enseignement à la rentrée 2024 (en ETP)	Taux d'encadrement attendu à la rentrée 2024 (P/E)	Variation du taux d'encadrement par rapport à la rentrée 2023	Rappel du taux d'encadrement à la rentrée 2018
Aude	28 010	- 215	0	6,30	0,05	5,67
Gard	60 785	- 670	1	5,88	0,07	5,45
Hérault	96 063	- 286	12	5,91	0,03	5,44
Lozère	4 007	- 24	-3	10,20	0,01	9,12
PO	37 946	- 177	0	6,31	0,03	5,51
<b>ACADEMIE</b>	<b>226 811</b>	<b>- 1 372</b>	<b>10</b>	<b>6,09</b>	<b>0,04</b>	<b>5,55</b>
		<b>hors Lozère</b>		<b>6,01</b>		

P/E : nombre d'enseignant pour cent élèves

La répartition des moyens entre les départements permet :

- d'améliorer le taux d'encadrement dans les 4 départements Gard, Hérault, Pyrénées Orientales et Aude où les caractéristiques scolaires, économiques et sociales le nécessitent ;
- d'assurer un rattrapage dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, départements sous tension démographique.

**SECOND DEGRE : Augmentation des moyens d'enseignement afin d'accompagner la hausse de la démographie et le développement de l'offre de formation professionnelle**

Là encore, l'académie de Montpellier figure parmi **les 5 académies les plus dotées en France métropolitaine**. Le second degré bénéficiera de **100 équivalents temps plein (ETP)**. Cet apport sera mobilisé au service des priorités suivantes :

- les évolutions démographiques sur chacun des niveaux ;
- le financement de mesures liées à l'offre de formation dans les lycées professionnels ;
- l'organisation des classes en groupes de niveaux en mathématiques et en français pour les 6èmes et les 5èmes ;
- la mise en place d'une division par département de « prépa lycée » ;
- l'ouverture de 7 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ;
- la poursuite de l'accompagnement académique des établissements dont la population scolaire est fragile.

**Dans le 2<sup>nd</sup> degré, les moyens d'enseignement sont également en constante augmentation depuis 2018 : +451 équivalents temps plein :**

- +25 en 2018, +28 ETP en 2019, +93 en 2021, +115 en 2022, +90 en 2023, +100 en 2024 pour accompagner, notamment, la croissance démographique du nombre d'élèves.

**CONTACT PRESSE**

Académie de Montpellier – Région Académique Occitanie

communication@ac-montpellier.fr

Marion Redwitz, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Clémentine Marcet, directrice adjointe de la communication : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09